

## Déclaration sur la vaccination contre la COVID-19 des travailleurs de la santé

Le GIAS, le Groupe d'intervention action santé, est une coalition non-partisane de [40 organisations nationales de santé](#) consacrée à l'amélioration de la santé des Canadiens et à la qualité des soins qu'ils reçoivent. Créé en 1991, le GIAS représente plus de 650 000 fournisseurs (et consommateurs) de soins de santé.

La pandémie de la COVID-19 continue d'impacter fortement les prestations des soins de santé au Canada et dans le monde. Des variants extrêmement contagieux ne cessent d'apparaître, et les taux de vaccination ne permettent pas de les prévenir.

Afin d'assurer des prestations de soins sécuritaires aux patients, le GIAS maintient son soutien afin de maximiser les taux de vaccination, notamment pour une éducation du grand public fondée sur des données probantes, et encourage les gouvernements provinciaux/territoriaux à rendre obligatoire la vaccination contre la COVID-19 de tous les professionnels de santé. La vaccination obligatoire de tous les travailleurs de la santé est une mesure importante pour protéger les patients, les communautés, le personnel de santé et pour préserver la capacité des systèmes de santé. Des taux de vaccination plus élevés réduiront le poids de la COVID-19 dans nos communautés et sont essentiels à la réussite des efforts de gestion de la pandémie. L'appel du GIAS en faveur d'une vaccination obligatoire des professionnels de la santé concerne tous les professionnels de la santé, les employés, les sous-traitants, les étudiants et les bénévoles travaillant dans tous les établissements de santé (hôpitaux, cliniques privées et publiques, soins à domicile et communautaires).

Le GIAS reconnaît que dans certaines circonstances, qui peuvent découler de certaines conditions médicales, la vaccination peut ne pas être médicalement recommandée et que des exemptions s'avèreraient nécessaires.

